

tions et des exportations de ce port, vous constaterez que le total de ces exportations et de ces importations n'est pas du tout à dédaigner. Et ce chiffre pourrait être plus que doublé, si votre gouvernement envoyait un dragueur travailler pendant une saison, au moins, à l'embouchure de cette rivière et à différents endroits du chenal.

Plus loin, le mémoire ajoute :

Nous demandons aussi avec instance votre aide pour une autre entreprise non moins importante qu'on peut considérer comme une conséquence de la disparition des dites obstructions, mais qui est absolument nécessaire, à présent, pour faciliter davantage le trafic. Nous voulons parler du besoin pressant d'un subside suffisant pour permettre la construction d'un bout de chemin de fer n'exécédant pas un huitième ou un quart de mille, partant de la ligne du chemin de fer des comtés de l'Ouest, près de la gare de Weymouth, sur l'un ou l'autre côté du chemin de fer, et sur l'un ou l'autre côté de la rivière qui est près de ce chemin de fer, suivant ce que pourra décider l'ingénieur du gouvernement comme plus avantageux pour un lieu d'expédition, et allant jusqu'à la rivière et, en cela, le gouvernement répondrait à nos besoins.

A cela, je puis ajouter, si ma recommandation peut ajouter quelque chose à ce que ne manquera pas de dire le représentant du comté, que Weymouth est une ville importante du comté de Digby, possédant un commerce considérable, et que la rivière a besoin d'être creusée et draguée, pour permettre aux navires de se rendre jusqu'au point où est le principal point du commerce.

Bien que cette question de chemin de fer ne dépende pas du ministre des travaux publics, je puis tout aussi bien, pendant que j'ai la parole, en parler aussi comme étant un chemin on ne peut plus avantageux pour relier le port à la présente station chemin de fer.

Je désire maintenant dire un mot au sujet des dépenses qui ont été faites dans les différents comtés de notre province. Un honorable député qui a parlé ce soir, a dit, et les ministres ont prétendu dans d'autres occasions que le gouvernement avait dépensé l'argent comme il croyait que l'intérêt public le demandait; mais il paraît très singulier que l'intérêt public, d'après la manière de voir de l'honorable député ou du gouvernement, se trouve toujours dans un comté représenté par un partisan du gouvernement. Cela est pleinement confirmé par les détails que je suis en mesure de fournir au comité. Nous allons d'abord prendre le rapport du ministre des travaux publics, relativement à l'article du dragage que nous étudions présentement. Sous le titre de "Etudes et examens," nous voyons que des études ont été faites dans le comté d'Antigonish, au lac Dunn, à Georgeville et à l'île Monk—trois localités. Antigonish a, naturellement, l'honneur d'être représenté par le ministre de la justice. Dans le comté de Cap-Breton, on a fait des études à la rivière Belfry, à la Grande Lorraine, à la Baie-des-Vaches, à la Baie-Est et à Sydney—sept localités. Ce comté est représenté par un partisan du gouvernement.

Une VOIX : Deux partisans.

M. JONES (Halifax) : Par deux partisans, et je suppose que c'est tant mieux pour eux. Dans le comté de Cumberland, on a fait des études au Port au Renard, à Joggin, à Minudie, au Port Greville, à la rivière du Sable, à Tignish, à Deux Rivières—sept localités—et Cumberland est un comté conservateur de temps immémorial. Dans le comté de Shelburne, on a fait des études à Barrington, au Passage Barrington, au Port de Jones, à la Baie Jordan, au Port de Green, à Little Harbour, à la Tête Louis, à l'île du Nègre, au Port Latour, au Rivage de Rosevay et à la Baie Ronde—onze

endroits—et ce comté est représenté par le vaillant officier qui occupe un siège à ma gauche (Général Laurie). Nous voyons ensuite que dans l'important comté de Guysborough, on n'a fait aucune étude. Dans le comté de Richmond, on n'a fait aucune étude, et dans le très important comté de Lunenburg, on n'en a fait qu'une, et, dans Yarmouth, on n'en a point fait.

Pour vous donner une idée de l'importance de ces comtés, je vais mentionner le nombre de navires enregistrés dans ces endroits.

Je veux que le comité comprenne clairement que je ne m'oppose pas à ces études dans les divers comtés dont je viens de parler. Je n'ai aucun doute qu'elles sont toutes nécessaires dans l'intérêt public, et j'apprendrais avec beaucoup de plaisir que ces comtés aient tout ce qu'il leur faut, et que les travaux vont être exécutés dans le temps voulu, mais je désire faire observer que, pendant que ces localités, peu importantes au point de vue des intérêts commerciaux du pays, sont si largement aidées, des comtés plus importants ne reçoivent pas la moindre attention. Je vois par les tableaux du commerce et de la navigation qu'à Arichat, 207 steamers et 840 cabotiers ont été enregistrés. A Guysborough 201 steamers et 635 voiliers ont été enregistrés, tandis qu'à Antigonish, où ces études avaient été faites, pas un seul steamer n'a été déclaré, et 52 voiliers seulement ont été enregistrés dans ce comté.

M. le président, lorsqu'on songe aux dépenses qui ont été faites dans un comté comme Antigonish, indépendamment de ces études, qui indiquent de nouvelles dépenses; lorsqu'on examine les comptes publics et que l'on y voit les dépenses qui sont faites à Arisaig, Bayfield, Blue Rock et McNair's Cove, sans compter les études comprises dans ces divers ports, cette chambre verra, je crois, qu'Antigonish, comté agricole, n'est pas un comté commercial, comparé à ceux dont j'ai parlé. Par conséquent, il semblerait, selon moi, que le gouvernement n'a pas dépensé les deniers publics aussi judicieusement que nous avions droit de nous y attendre.

Je répète que je ne trouve pas à redire aux dépenses qui ont été faites et qui se font présentement dans ces comtés dont j'ai parlé; je ne trouve pas à redire non plus aux études, mais je dis que c'est scandaleux, c'est plus que scandaleux de voir de petits comtés sans importance, qui n'ont qu'un petit commerce de cabotage et n'ont point de commerce étranger, recevoir une aussi large part des deniers publics; et si on les compare avec un grand comté comme Lunenburg, qui a un commerce de cabotage de 182 steamers et de 968 voiliers, et un commerce étranger de 275 navires, et que l'on songe à la manière dont ces grands et importants comtés sont traités par le gouvernement, cette conduite ne peut être justifiée en aucune façon dans cette chambre ni ailleurs, et elle ne fait pas honneur au gouvernement, elle fait encore moins honneur au ministre des travaux publics qui a la direction de ce ministère.

Le ministre des travaux publics nous a dit, au cours de la dernière session que, lorsque ces demandes lui sont adressées, il les transmet toutes au Conseil privé, qui en dispose. Comme je l'ai fait observer dans cette occasion, il était très singulier, en même temps que très heureux pour ses amis, que le Conseil privé accordât toujours les demandes de ses amis, pendant qu'il refusait toujours les de-